

## **OUI à la loi sur la chasse, le 27.09.2020**

Chers éleveurs de chèvres et de moutons, chers éleveurs de petits ruminants,

Le 27 septembre 2020 on y sera: les urnes décideront comment la loi sur la chasse sera appliquée à l'avenir et si la population de loups pourra être régulée. Le résultat du vote sera d'une grande importance pour notre élevage, notre profession et les animaux que nous aimons. Dans mon canton d'origine, les Grisons, il y a déjà six meutes de loups cette année. Tous les deux jours, on nous signale des attaques de moutons, de chèvres ou de veaux. Ce sont des conditions intolérables. Les charges, les coûts, les émotions, les pertes avant ou après les attaques de loups ne sont plus supportables pour les éleveurs, les bergers ou les responsables des alpages. Nous devons pouvoir intervenir ici, sinon l'élevage des petits ruminants et l'économie alpestre changeront radicalement en quelques années.

Chacun est invité à s'engager pour un OUI à la loi sur la chasse. Tout le monde doit contribuer à amener le plus de personnes possible aux urnes pour voter OUI. Ce printemps, les délégués de la Fédération suisse d'élevage caprin se sont prononcés en faveur d'un OUI clair à la révision de la loi sur la chasse. A présent il s'agit de transmettre nos inquiétudes concernant le développement croissant de la population de loups en Suisse et de convaincre toutes les personnes que nous côtoyons de notre position. Nous avons besoin d'un OUI le 27 septembre.

Stefan Geissmann, président de la Fédération suisse d'élevage caprin (FSEC)